L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE, 8 JANVIER 1893.

BULLETIN ARTISTIQUE

VIII

Soirée extraordinaire offerte à M. Mounet — Première représentation de SAMSON ET DALILA, *opéra en 3 actes et 4 tableaux ; paroles de Ferdinand Lemaire ; musique de C. Saint-Saëns. — Ce qu'aurait dû être et n'a pas été cette soirée. — Injustice ou inepte. — Le vrai talent peut attendre ; place aux coteries — L'œuvre de M. Saint-Saëns. — A la suite d'une seule audition — Commencement d'appréciation. — Le poème de M. Ferdinand Lemaire. — Le bagne de l'Histoire. — La partition et ses beautés. — Ce que peut coûter la parti pris d'école. — M. Camille Saint-Saëns. — Son talent et son indépendance. — L'exécution de mercredi dernier. — Grand succès. — M. Raynaud. — Mme Mounier. — MM. Cheuvreux et Hourdin. — Les chœurs, l'orchestre. — Spectacles d'un jour d'hui à l'Opéra. — Feu de paille. — Remarquons.*

On connaît l'initiative prise par le Bureau des directeurs de l'Association de l'Opéra.

Après s'être mis au courant des détails de la présente saison, ils en sont arrivés à cette conviction, à cette certitude, que les pertes sont lourdes et que ce tant regrettable état de choses est dû à une conspiration, pourrait-on dire, de circonstances contre lesquelles étaient impuissantes la prévoyance, l'action de M. Mangé.

Ces circonstances, je les ai relatées ici à diverses reprises, assuré que j'étais qu'il était impossible que des hommes bien intentionnés, intelligents, pratiques, comme ceux qui sont à la tête de l'Association de l'Opéra, ne prissent pas en mains la cause du directeur, pour la plaider devant le public, pour l'appuyer de leur haute influence.

A coup sûr, pensais-je, ceux-là vont redouvoler les efforts déjà faits par eux plus d'une fois; de nouveau ils ne négligeront rien, afin de tirer d'une situation très périlleuse notre scène lyrique. Ils en sont souvenus que depuis six années M. Mangé lutte, risque son avoir afin de rendre à l'Opéra toute sa vogue, toute sa solidité. Au cours de cette longue aventure il y a eu, pécuniairement parlant, des hauts et des bas, et, somme toute, les profits réalisés ont été fort maigres jusqu'à l'inauguration de la présente campagne.

Or cette campagne, commencée trop tôt, beaucoup trop tôt ; traversée par une malchance d'un entêtement de normand, donne une perte considérable jusqu'à cette heure. Les cinq ou six dernières semaines surtout ont été de pitoyablement improductives ; on a pa trop facilement s'en consoler, à un spectacle de salles presqu'invariablement dépeuplées.

Et cela, malgré, une troupe qu'on a le droit de vanter ; malgré un répertoire d'une variété aussi grande que faire se peut.

En présence d'une semblable situation le remède, le tempérament tout est mettre à nu l'entêté du seul public. Sans se tarer en rien ; par le simple moyen de trois représentations supplémentaires il peut alléger le déficit trop bien constaté ; il peut couvrir, ou à peu près, la direction, actuellement à découvert d'une somme importante.

C'est là ce que lui demande la sage circulaire récemment publiée par les directeurs de l'Association ; c'est là ce qu'il faut, nous voulons y compter encore.

Cet appoint, venant ainsi à temps, qui largement mérité par M. Mangé ; et très belle à recette additionnelles, réalisées de la sorte, lui offriraient la perspective de pouvoir se dédommager partiellement, au cours de la période, à la veille de s'ouvrir, où, d'ordinaire, un surcroît important de population nous arrive des campagnes de la Louisiane et de nombreuses parties des Etats-Unis.

Bien légère, en vérité, est la contribution que sollicite la circulaire en question : de la part des abonnés retenir leurs loges et parquets pour ces trois spectacles de soirée ; pour les habitués, les amis du théâtre, prendre des places qui conques. Sommes insignifiantes pour les uns et les autres ; mais qui, s'additionnant, peuvent se totaliser par un chiffre fermant une aide fort utile à l'impresario. Pour la juste récompense de ce dernier, pour le plus sûr maintien de l'Opéra, il faudrait passer que la plus encourageante réponse sera faite à l'appel qui nous occupe ici.

Par malheur, la première de ces trois soirées a été loin, bien loin de produire ce que l'on en attendait.

Et pourtant, outre son objet même, elle offrait un intérêt des plus vifs : effectivement la programme en portait la première représentation de *Samson et Dalila*, l'œuvre qui — tous les critiques sont d'accord là-dessus — comble bien la plus haute manifestation du beau talent de M. C. Saint-Saëns. L'Opéra de Paris en a donné la première représentation le 2 décembre mois environ ; le succès est constant, grandissant, incontesté, au sein de la presse, comme au sein du public ; et l'audition de mercredi entière à penser que la Nouvelle-Orléans ratifiera jugement de Paris, et ne fera rien de l'homme à la pomme bien entendu.

Le bon raison artistique dont jouit notre population depuis longtemps, m'est une garantie qu'il en sera ainsi.

Et puis il me paraît que la réunion de M. Saint-Saëns est de celles qui s'impose tout et définitivement.

Ce n'est pas sans appréhension que j'aborde ici un commencement d'appréciation critique, car, je l'avoue, il faudrait revenir à bien des reprises aux partitions pour en parler, un majeurs parti pas exactement les vastes proportions. Ceux qui se risquent à en juger prêts, sans s'être familiarisés avec elles, me semblent toujours aller inconsciemment à un danger réel, comme l'enfant qui joue avec des armes à feu. Pour le résonnais qu'il me faut tâtonner, en présence des innombrables détails qui me sollicitent dans l'ouvrage de M. Saint-Saëns.

Ah ! pour le coup celui-là n'est pas un rond ; il ne peut pas se développer de son *Samson et Dalila* on se rend compte qu'il pale comptant à l'orchestre ainsi que sur la scène. Et en face de cette vérité, qui éclate comme les feux du soleil, on se demande s'il est bien vrai qu'il ait été trouvé, en plein Paris, des directeurs assez réfractaires au beau, assez injustes ou assez ineptes, pour avoir fait faire agréablement vingt ans à ce radieux talent ; tandis qu'on a ouvert toutes grandes les portes des théâtres à certaines individualités d'une valeur si moins incontestable.

Qui diable a donc dit ou écrit, dans la presse parisienne, que *Samson et Dalila* est un oratorio ?

Le chose a même été répétée, a fait chemin, ainsi qu'un clichés. Un oratorio ! Mais c'est, au contraire, du pur drame lyrique, éminemment scénique. Et comme la Bible a aussi ses pages fort brûlantes, M. Saint-Saëns a écrit sur un épisode de l'un des livres de celle-ci : *Les Juges*, une musique chaude, jusqu'à la passionnée, jusqu'à la chair parfois et qui serait notablement profane et hors de place dans un oratorio. Sans doute, à certaine poésie de l'action, le caractère sacré—pseudo, ou purement divin—se montre en prière, en hymnes ; mais à côté de cela c'est tout un déchaînement passionnel auquel cède irrésistiblement le nazaréen Samson, tendique le philistine, la courtisane, Dalila enfin, ainsi une tempête de sens, affolé d'endormir par le poison de ses caresses, de se fétiniti, affa de perdre le formidable secret de son pouvoir.

A ce propos il convient de mettre tout d'abord en lumière, pour le lecteur, ce fait que le compositeur, placé en face d'une de ces abrupte figures, trop nombreuse dans la Bible, *le Livre* par excellence, a complètement vaincu la difficulté toute déconcertante, très âpre, en vous intéressant presque, par sa musique souvent féline aussi, à ce démon de fascination, de cruauté—l'un de ces monstres que l'histoire condamne à la perpétuité de son bagne, le Dalila. Dalila qui vitre Samson, vous amant, dans son logement de la vallée de Sorec, afin de s'en rendre bien maîtresse, d'en être cette fois la libertine souveraine ; de le perdre, de le livrer lâchement à ce prédécesseur, confiant, en plein exutoire des cantiques, du pleine ivresse de lauriers, tant de que ne peut rêver de lauriers ; et cela pour une somme stipulée.

A cinq siècles d'intervalle Judith devait, elle aussi pour le salut de son peuple, immoler Holopherne mais autrement élevé était l'acte de la juive. L'indomptable bétulienne, fanatique de patriotisme, allait, seule, en plein camp de l'assyrien, au péril de ses jours. Là elle tuait, d'un seul coup du moins, le terrible chef endormi, gorgé de vin et de luxure. Et calme, croyant au dévoir accompli, elle regagnait ses tentes, emportant son trophée sanglant, la tête d'Holopherne.

Dalila, elle, n'avait que l'ivresse de la cupidité ; elle allait au crime pour de l'or, comme Judas devait le faire, plus tard. Et quel crime ! Judith tranchait la tête, et tout était dit ; Dalila, après avoir volé, à force de débauche charnelle, capiteuse, le secret de Samson, ne se contentait pas de mentire. Elle lui opinait, pendant son sommeil, cette chevelure génératrice de sa force, et l'envoyait, désarmé, à tous les martyres, à toutes les morts lentes.

Pareille héroïne était pour faire reculer M. Saint-Saëns ; il n'a pas failli à la tâche pourtant. Peut être même l'obstacle lui a-t-il été comme un tremplin qui lui a vaut de bondir plus haut.

La partition que voilà, se détache absolument de tout ce qui s'écrit ; M. Saint-Saëns a tenu à garder son moi, à ne recevoir le mot d'ordre de personne ; c'est de la fierté justifiée par l'événement.

Il est bon qu'un artiste de telle hauteur ne mêle point disciplinairement sa grande voix, sa voix tant écoutée, aux cameurs de ceux qui, faisant fête, eux-mêmes, à leur stérilité mélodique, prétendent anarchiser l'art ; s'amusent contre les splendeurs mille fois acceptées, consacrées et voudraient installer je ne sais quelle manière lyrique, qui finirait par détigurer le théâtre et le borderiser. On dirait qu'ils ont la nostalgie du genre ennuyeux ; il paraît tendre tout ce qu'ils peuvent avoir de talent et trop souvent ils touchent le but.

Oui, le trait dominant, le trait consolant, dirai-je, à cette heure, rien que passagère, n'en doutez point, de déplacement des genres et d'invasion par la symphonie, en *Samson et Dalila*, l'importance considérable, maîtresse, attribuée à la mélodie. Dans ces trois scènes elle est partout, lumineuse, abondante, comme inépuisable, ajouterai-je. On dirait la restauration d'une reine un instant détrônée par un clan d'insurgés.

On le sait déjà, *Samson et Dalila* date de vingt années environ ; détail chronologique qui a son importance. Il prouve en effet que son créateur n'a pas attendu les modernistes pour apprécier la force d'un Wagner et en employer toutes les ressources, à la portée, d'ailleurs, de quiconque a fait des études de composition sérieuses.

Du reste, tout en écrivant, de ci de là, des feuilles volantes telles que *Gavotte, Danse macabre*, etc., etc., il a publié des symphonies, toutes artistement feuillées ; toutes remarquées. Et, dès l'âge de 14 ou 15 ans, le premier prix de fugue était brillamment remporté par celui qui, assurément, a hérité de l'antique lyre, avait été et est aujourd'hui l'un des premiers dramatistes lyriques du monde entier.

M. Saint-Saëns est passionné de la musique symphonique ; il a raison ; mais il sait où la placer.

Je n'ai donné eu la bonne fortune de connaître cet artiste dont le tempérament est si riche, si attirant ; mais son indépendance m'a toujours conquis. J'aime, pour ma part, cette décision, cette sincérité d'action. Quel que soit son verre, il boit dans son verre.

Il me paraît que Saint-Saëns doit avoir horreur des programmes ; que, lui aussi, veut être un inédite et conserver son entité. Comme il a raison. Impossible lui serait la vassalité de l'école.

Cette tendance vère telle on telle école à autrui à imiter, hat, non moi, une haite, une sorte d'entêtement pour les choses de ce monde, à quelque milieu que vous vous reportiez. Le génie est trop entraînant, trop tumultueux, pour qu'on l'attelle. Il brise les entraves dont on prétendrait le ligoter ; il pousse au perfectionnement qui l'ose.

L'école, quand on s'y infiode, quand on la suit servilement, c'est l'effacement du personnalisme, c'est la monotonie du moule. Que diable ! faut-il donc, sous le prétexte qu'un lyriste se sera complu à exploiter par l'image subjective, dont, pour ma part, je perçois mal le côté génial, faut-il l'adopter comme article de foi, comme credo, au risque d'en donner indigestion à l'Art ? La juste fierté de M. Saint Saëns n'accepte point semblable déconsidération.

Nul ne le sait mieux que lui, la puissante poussée qui s'est produite, et continuera sans doute, dans la création des instruments, cuivres et bois, a ouvert des horizons nouveaux à la composition. Mais il n'ignore pas, non plus, que, malgré tout, nombre de prétendues inventions, la voix qui domne ensemble et le son et le verbe, domine de cent mille coudées tous les autres instruments. C'est pourquoi la scène l'a tenté, l'a conquis ; c'est pour quoi, dans *Samson et Dalila*, il fait si judicieusement, si généralement, la part de l'orchestre et des chanteurs, sans que jamais ceux-ci puissent jalouser celui-là.

Il n'a pas l'orchestration indiscrète, mal élevée, cherchant à couvrir la voix ; c'est à dire à déprécier ce qui est d'essence divine, au profit de ce qui est trouvaille humaine : les produits de M. Sax et autres, dont on ne doit pas, du reste, nier le prix.

Saint-Saëns n'est pas seulement une belle et opulente imagination, c'est aussi, d'où surtout une imagination alerte, résolue. Suivez bien ces trois actes de *Samson et Dalila* ; pas d'indécision, pas de louvoyage. Sa plume ne fait pas école buissonnière ; il va droit à sa mélodie. Il la décoche ainsi qu'un trait fléché. C'est un expert pour arriver à la cible ; le plus fréquemment il fait mouche. Oui, la pensée mélodique s'affirme aussitôt ; et, d'une façon maîtresse, logique, génialement aussi, les développements suivent l'idée mère. Pour le coup, celui la conçoit et enfante dans le plaisir.

Le *prélude*, doublé de l'invocation des hébreux, qui s'élève, le rideau encore baissé, est à peine notamé que le compositeur s'est déjà emparé de vous. C'est, pour ainsi parler, un majestueux portique annonçant la majesté du temple où l'on va pénétrer. A peine y est-on que le souffle mélodique commence ; soufflé qui ne cessera plus, qui ira s'intensifiant, à travers l'ouvrage ; il ne s'abattra qu'au dénouement, avec les colonnes du temple de Dagon.

Donc il faudrait tout citer, à de fort rares exceptions près, si je m'écoutais aujourd'hui, sous l'effet vibrant encore de la sensation produite en moi. Mais ce travail ne m'est pas possible en ce moment ; comme la fonction de critique est aussi de se tenir en garde contre soi même, contre les entraînements, j'attendrai afin de contrôler ma première impression par d'autres auditions. Je le confesse, je ne me sens point de force à fixer aussi hâtivement mes idées, justes ou erronées.

Il advient souvent aux compositeurs modernes d'avoir des obscurités, voulues ou non, dont il n'est pas toujours aisé de dégager la pensée. L'inverse s'observe chez M. Saint-Saëns. Pour lui la science artistique n'est pas un logogriphe insaisissable, découragant les masses ; ce n'est point une nébuleuse stellaire, faisant pâlir, voilant le luminaux, la scintillation de l'étoile.

Il ne vous égare pas dans des tonalités indécises, prétendues, sans charme ; il vous conduit droit aux clarités ; sur la scène, à l'orchestre tout s'affirme presto.

Symphoniste puissant, Saint Saëns est aussi un mélodiste fécond, abondant, écrivain-le plus haut. Les mélodies, je les puis les compter dans *Samson et Dalila*.

Elles commencent au cri de guerre poussé, rugi par Samson, pour ne finir qu'à l'écroulement du temple de Dagon.

Jusqu'à plus ample connaissance avec la partition, notons, au premier acte, le trio très frappant, dans sa simplicité et dans sa distinction aussi, de Samson, Dalila et de vieillard hébreux ; le chœur : *Printemps qui commence !* frais et coquet caprice, reprie par Dalila, et avec lequel fait contraste la phrase du vieillard : *L'esprit du mal a conduit cette femme !* l'introduction que j'allais oublier ; l'hymne patriotique et mâle de Samson :

Puis devant ses entres
Tout s'épouvante et fuit

paroxysme au chant, tempête à l'orchestre. Au second acte, l'air de Dalila : *Amour, vous aiter me faiblesse !* le fougueux et entraînant duo qui le suit (Dalila, le Grand Prêtre), et enfin, page rare entre toutes : le duo de Samson et Dalila.

Jadouta que le compositeur préconisé de produite des émotions plutôt que des étonnements qui lui seraient faciles, s'élève jamais plus haut qu'en cette inspiration ; un vrai coup d'aile d'aigle qui vous transporte tout d'abord en plein pâmoison de passion ; un excelsior constant aussi, et dont le point culminant est l'inefiable cantabile : *Non cœur d'entre à ta voix !* Une autre fois je m'arrêterai à ce morceau débordant d'effet, débordant de passion, trop vraie pour

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

MUSIQUE. — Nous devons encore à M. Wm. F. Johnson, 311 rue Decatur, les très appréciés morceaux suivants, pour piano, guitare, mandoline, ou chant : *The Darkest Dream*, mélodie pour piano, par C. L. Lansing ; *The Fridgety Wife*, romance par Bernard Covert ; *Chimpanzee Waltz* par E. Mack ; *La Jota*, danse espagnole, arrangement pour piano par Edward Hoke ; *Tink A Tink*, schottische, Henry C. Blankman ; *The Lottie of Gettysburg*, musique descriptive, James C. Becker ; *My son, my son, my only son*, pour mandoline et guitare.

MARIAGE. — On annonce le mariage de Mlle Constance Godefroy et de M. William Pellerin. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église Ste-Anne, rue St-Philippe, le samedi 21 janvier, à cinq heures.

Après la cérémonie, réception à la résidence des parents de la mariée, rue St-Philippe 264 1/2.

— De M. Delgado, le très courtois représentant de la librairie W. F. Goldthwaite, 2 Exchange Place, nous recevons *La Ilustracion Espanola ; La Moda Elegante*, deux publications illustrées espagnoles, éditées à Madrid, et qui peuvent aller de pair avec tout ce qui paraît en ce genre à Paris.

— Mme John E. Owens, veuve du justement célèbre comédien de ce nom, a publié tout récemment un volume illustré, intitulé : "*Memories of John Owens*". Nous reparlerons de ce très intéressant ouvrage, édité à Baltimore par John Murphy et compagnie.

Théâtre St-Charles.

L'engagement de M. Harry Lacy commence aujourd'hui et durera une semaine. La pièce qu'il a choisie pour cette série de représentations, est *The Planter's Wife*.

Académie de Musique.

M. J. K. Emmet ouvre aujourd'hui même son engagement d'une semaine. Nous ne connaissons pas l'artiste ; mais il est bien annoncé.

Il débutera dans *Fritz in Ireland*.

Grand Opera House.

M. Robert Downing, tragédien justement d'une belle réputation aux Etats-Unis, reparaît de soir devant le public de la Nouvelle-Orléans dans un rôle shakespeareien de la tragédie : *The Gladiator*. Demain, *Richard III*.

DR. PRICE'S
Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque ; Pas d'Alun
En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 janv. 1893. — Indications pour la Louisiane—Beau temps ; froid vers midi, vents du nord.

Température du 7 janvier 1893.
Thermomètre de E. & L. Chapman, Opticiens, No 142 rue de Canal.
Bates Carondelet et Bienville.

	Fahrenheit	Centigrade.
7 heures du matin	43	6
Midi	58	13
3 P. M.	60	14
6 P. M.	58	13

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Frank Morgan à Mlle Emma Wallace ; Ned Johnson à Mlle Rachel Williams ; Homer C. Greiner à Mlle Inez E. Delgre ; Arthur D. Blanchard à Mlle Thérèse Meinle ; Jacob H. D'Meza à Mlle Rebecca Henriques ; Lazaro K. Levy à Mlle Bella Cain ; Daniel Webster à A. Parker ; A. D. Reinneman à Mlle C. Wall ; Charles L. Levy à Mlle Sophie Coen ; George O. Roudanez à Mlle S. S. Brown ; Etienne Roger à Mme Vve Bocaisaint ; Charles E. Boukert à Mlle Marie L. Palanque ; John Grunert à Mlle Emma F. Smith.

NAISSANCES — Mme Louis A. Gunter, une fille ; Charles H. White, une fille ; Charles Reder, une fille ; Walter J. Austin, une fille ; Alexandre Blanchard, une fille ; John R. McHale, une fille ; Raoul Suaze, un garçon.

DÉCÈS. — James Wood Murray, 60 ans 178 rue Carondelet ; Charlotte A. Brown, 70 ans, coin Toledano et Rampart ; William Walton, 6 jours, coin Upperline et Magnolia ; Marie A. Hook, 15 mois, 32 rue Locust ; Mme Veuve Eugène Tassin, 71 ans, 163 rue St-Ferdinand ; O. o. Johnson, 3 ans, 100 rue Eaglesh ; Mme Veuve Victor Scott, 92 ans, 200 rue Mandeville ; Mme Veuve Emile de Jean, 72 ans, 3 rue R. S. Chenet, 8 jours, 7 rue Prytania ; Peter Johnson, 70 ans, 153 rue S. Franklin ; Mme George Kochel, 70 ans, coin Clouet et Claiborne ; Frank Portelo, 40 ans, coin Trémé et Chemin du Bayou.

Ventes inscrites au bureau de l'annonceur des adjudications :

New South Building and Loan Association à F. Gund, un terrain borné par rues Toulouse, Villeré et Marais, $4,375.

W. Seymour à F. Cook, un terrain borné par les rues Marengo, Chestnut, Celiste et Constantinople, $6,000.

C. Shepherd à F. Cook, un terrain borné par les rues Brainard, Philip, Jackson et Carondelet, $3,800.

J. Keywood à J. Cabbi, un terrain borné par les rues Bouny, Eliza, Alix et Segurs, $1150.

C. Marigny à V. Funk, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Français, Solidelle et Roman, $700.

Firemen's Building Association à L. Back, un terrain borné par les rues Monroe, Nora L. Madison et Homer, $1,000.

Mlle M. Morse, à A. Palfrey, un terrain borné par les rues Camp, Philip, Première et Magazine, $3,925.

N. Fitzpatrick à Mme M. Bookmeyer, un terrain borné par les rue Joséphine, Franklin, St-André et Liberté $1,450.

Ventes. — Ventes effectuées à la Bourse des Encanteurs :

Par D. Dannigor & Sons.

Le cottage en bois No 528 rue Royale, entre Enghien et Port, $1,175.

AFFAIRE GASTER.

Cour Criminelle.--Section B.

La séance de la Cour Criminelle a été ouverte hier matin à 11 heures 30, le jury n'étant pas prêt à soumettre son verdict, a annoncé que la seule question, cause de la division, était de savoir si M. Gaster avait ou non essayé d'arrêter M. Bauman.

M. Adams a proposé de fournir aux jurés les témoignages déjà rédigés, ce à quoi s'est opposé M. O'Sullivan, en disant que ce serait recommencer le procès. Le juge s'est prononcé en faveur de M. Adams et M. O'Sullivan a pris un bill d'exception.

M. Adams a alors témoigné comme précédemment a eu dire jusqu'à ayant demandé si le chef était forcé d'opérer l'arrestation, le juge lui a répondu que d'après la loi, c'était son devoir.

A la question d'un autre juré il a été répondu que Bauman n'avait pas été arrêté subséquemment.

Avec ce supplément d'informations, le juri s'est de nouveau retiré pour délibérer et a annoncé que l'unanimité avait été impossible. Un *mistrial* a été déclaré par le juge et les jurés ont été déchargés. Onze étaient, paraît-il, en faveur de la culpabilité et un seul pour l'acquittement.

Cour Civile de District. — Louisiana Construction and Improvement Co. contre MM. Ross, Howe & Murrow en $10,000 de dommages.

J. Dutch Weiss et Louis Roquevert demandent l'divorce.

Maxwell Peale & Allin contre F. E. Davis pour $49 04.

D. J. Dowers contre F. Waples, en partage.

Thos Schreiber contre la Crescent City Excavating Co. en $300 de dommages.

J. T. Gibbons contre Mme Reina D. Welham, pour $265 84.

P. Pa'a contre B. D. Wood & fils pour $1,166 65.

Arrestation. — Hier matin, à 10 h. les détectives Grabert et Rouse ont arrêté coin Canal et Baronne, un nommé P. Galicher recherché par les autorités de la paroisse Vermilion, pour abus de confiance, au préjudice de la New-South Loan & Building Association. Il a été remis entre les mains du shérif Le Blanc, qui est parti à 5 h. avec son prisonnier.

Autre vol. — MM. W. E. Swanson et A. Vulliet se sont plaints au capitaine Malone que le 6, à 6 h. du soir, un individu pénétrait dans Mme O'Keefe, rue Baronne, No 198, et a volé bijoux, montres, évalués à $45. Ils ont été retrouvés dans un magasin de seconde main de la rue Romparts.

Encore les voleurs de bouteilles — Hier matin à 7 h. 30, on pouvait que l'on supposa être celui qui, le 4, a volé une bouteille chez un marchand de charbon, s'est présenté chez M. W. Bartelle, coin Melpomène et Magazine, pour lui demander de charbon et de charbon coin Terpsichore et Camp.

Le charbon a été chargé sur une bouteille évaluée $6 et la marchandise a été envoyée à l'adresse indiquée par un négrillon, auquel au moment d'arriver à destination, le nègre a dit de poser à terre une de ces bouteilles qu'il tenait à la bouette pour aller chercher un baril.

Le jeune nègre s'est assis, sur son ordre pendant que l'inconnu tournait l'encoignure avec sa bouette mais il l'a attendu en vain. Le voleur a été arrêté à 1 h. 25 de l'après-midi, coin Liberté et Howard. C'est un ex-convict ; il dit se nommer John Lewis et être âgé de 21 ans.

Le 8 janvier. — C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans, et en commémoration de cette date il sera tiré comme de coutume une salve d'artillerie au pied de la rue du Canal.

Les ordres nécessaires ont été donnés par le général John Glynn à la 1re Brigade de la Garde Nationale de l'Etat, commandée par le général Euclide Borland.

Le feu. — Hier, à 4 heures de l'après-midi, une alarme automatique a été sonnée à la boîte No 1002, pour un commencement de feu qui s'était déclaré par suite du mauvais état d'une tuyau de cheminée, au quatrième étage du No 130 de la rue Gravier, lequel est occupé par plusieurs avocats. L'immeuble qui appartient à l'Université Tulane, a été endommagé pour environ $25.

Mixe. — Hier à 2 h. p. m., deux italiens, Paul Bofferi et Jos. Calderoni se sont battus coin Villeré et Barthélémy et Calderoni a reçu un coup de hachette ; sa belle-mère a été blessée aussi avec la même arme. Le mari essayant d'intervenir pour le protéger.

Les deux combattants ont été arrêtés.

A la recherche — On est en ce moment à la recherche du Dr J. Stein, 1 la paroisse St-Charles, auquel avait été écrite une lettre le mettant en demeure de cette paroisse, une lettre dans laquelle, après l'avoir obligé à quitter la paroisse, ils lui offraient d'y revenir s'il promettait de se bien conduire.

Depuis on n'a plus entendu parler de lui. Les uns croient qu'il est à la Nlle-Orléans, d'autres qu'il est dans une autre paroisse ; il y en a qui le croient mort.

Vol. — Hier matin, à 7 heures, un malfaiteur est entré dans la pension privée de Mme O'Keefe, rue Baronne No 198, et a volé deux pardessus évalués $40 et appartenant à M. W. E. Swanson des pensionnaires.

Société Française du 14 Juillet. — Nous avons annoncé déjà que les élections des officiers et membres du Comité, chargé des préparatifs de la fête du 14 Juillet doivent avoir lieu, aujourd'hui 8 courant, à 5 heures de l'après-midi, à la salle de l'Orphéon Français, coin Orléans et Royale. Nous le rappelons à nos lecteurs français et membres de la société du 14 juillet, et nous les prions de vouloir bien se rendre à cette séance. On sait qu'il s'agit d'une bonne œuvre en même temps que d'une œuvre patriotique.

Infanticide. — Hier matin, à 7 heures, M. J. Garland, capitaine du remorqueur *F. T. Nicholls*, a trouvé dans le fleuve, au pied de la rue Lafayette, une boîte en papier contenant un enfant nouveau-né qui, probablement, n'avait pas été jeté au fleuve depuis longtemps, car la boîte n'était pas encore bouillie à l'intérieur.

Le pont du fleuve. — Les directeurs de la Bourse et Coton, en conseil réunis, ont reçu hier, communication du rapport de leur commission spéciale chargée d'étudier la question de la construction d'un pont sur notre fleuve. Avec son rapport la Commission soumet entr'autres suggestions : qu'un passage pour piétons et un autre pour véhicules soient constraits pour que le public y ait libre accès ; et que, si la chose est pénible, le pont soit placé dans les limites de la ville.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier, 1893.

Au Président
et au Conseil de Direction de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs :

La Commission que vous avez chargée de conférer avec les Commissions des autres institutions commerciales relativement au projet de loi dont le Congrès est saisi, actuellement, et qui a trait à la construction d'un pont sur le fleuve Mississippi, en amont, a eu une conférence avec la Commission de "Board of Trade," et a assisté à une séance de cette institution et entre de la seille des partisans et des adversaires du projet ont exprimé des opinions.

Votre Commission a mûrement considéré la question et est d'avis qu'un pareil pont serait avantageux pour les intérêts commerciaux de la Nouvelle-Orléans, à la condition que la liberté laissée au secrétaire de la Guerre de modifier les plans à lui soumis, ne lui donne cependant pas le pouvoir d'amoindrir la hauteur ou la largeur de la section tournante, telles que les spécifie la clause du projet ; à la condition aussi que le pont ne soit pas érigé à plus de cinq milles des limites supérieures de la ville sur la rive gauche du fleuve.

LUCAS E. MOORE, rapporteur,
WM. A. PHELPS,
FRANK B. HAYNE.

Bienveolent Society Orleans No 21. — A une réunion de cette société tenue mardi, 3 janvier, M. J. S. Visane, jeune homme très populaire du 2me district, a été élu président à l'unanimité, Charles F. Simons, vice-président ; V. R. Gonzales Jr., secrétaire et Victor Mauberret, trésorier. Le but de la Société est de perpétuer les souvenirs et les principes de la Compagnie de Pompe No 21, faisant autrefois partie du département volontaire des pompiers.

Hoxo. — Nous recevons, au dernier moment, une note intéressante d'un des Directeurs du Club Athlétique Hivernéde, M. H. Garcia.

Le club Riverside a joué un enjeu de $600 pour une lutte entre boxeurs (light weight) entre Ulysse Dumont, champion français, et J. Reed, pour la Nouvelle Orléans.

La lutte aura lieu, le 2 février 1893. Nous reviendrons sur ce sujet.

Menus faits. — Hier matin à 7 heures 30, Thomas Purvee, un palefrenier employé aux Fair-Grounds, a été blessé d'un coup de couteau à la hanche gauche par un nègre du nom de Beowith.

— Le Jefferson démocratic club a donné hier soir au No 110 de la rue du Canal, un grand banquet pour célébrer la victoire démocratique du mois de novembre dernier, qui a eu pour résultat l'élection de Cleveland et Stevenson au pouvoir.

La Société des Filles des Etats-Unis on de 1812.

Voilà certes, un titre qui bien rappelle de bien glorieux souvenirs—ceux de la grande guerre qui, commencée en 1812, s'est terminée si brillamment sur la plaine Chalmette, par la délivrance définitive du territoire de l'Union.

Une société, dite des filles des Etats-Unis ou de 1812—société d'un caractère hautement patriotique et historique, s'est organisée, pour recueillir et solidariser les souvenirs de cette belle époque.

A la tête nous trouvons des noms comme ceux de Mme Jefferson Davis, Mme la générale Grant, Mme W. H. F. Lee, et cent autres qui tous résonnent agréablement aux oreilles du patriote. Chaque Etat de l'Union a naturellement son association particulière avec une présidente spéciale.

Ces sociétés ont pour but de travailler au bien public, sera traduit devant le Sénat, désigné comme haute cour, pour actes commis pendant qu'il exerçait ses fonctions de ministre en 1886.

Sous les mêmes circonstances, les Directeurs de la Compagnie du Canal de Panama seront traduits aussi devant le même tribunal comme leur complice, M. Baihut.

Paris, 7 janvier—Le scandale de Panama continue à faire découvrir d'autres coupables, et quelque ces exactes soient secrets, on apprend assez pour exciter l'intérêt public au plus haut point.

Il n'y a pas de doute maintenant, que M. Charles de Lesseps a dit un gouvernement tout ce qu'il sait au sujet de l'affaire du canal.

On dit qu'après avoir fait sa déclaration à M. Franqueville, il a dit qu'il se sentait soulagé et avant un grand poids sur la conscience. Il a ajouté que depuis des années il porte un fardeau qui devrait s'attacher à d'autres.

Son seul désir et celui de son père, a-t-il dit, étaient de mener à bonne fin l'entreprise du canal de Panama, mais des pillards les ont pris à la gorge, et la compagnie de Panama a été forcée de solliciter l'appui et l'aide qui, dans l'intérêt du bon nom de la France, et pour le bénéfice de milliers de Français qui ont mis de l'argent dans l'entreprise, seraient dû être donnée librement, comme étant leur propriété légitime.

Maintenant qu'il a dit la vérité, a-t-il dit, son moral est allégé et il espère que le peuple français jettera la responsabilité sur ceux qui ont été coupables.

M. Marius Fontane a suivi ensuite l'exemple de M. de Lesseps et a fait une déclaration complète et franche sur les affaires du Canal de Panama.

D'après le *Matin* l'arrestation de M. Blondin est due à un aveu de M. Fontane déclarant que M. Blondin avait agi de concert avec Baihut dans la corruption du ministère Baihut.

M. Blondin, ajoute la même feuille, a avoué avoir payé quatre chèques pour le compte de M. Baihut, pour un montant d'un million de francs.

Ces aveux de M. Blondin a été confirmé par la déclaration de M. Fontane.

L'ex-ministre Baihut, cependant, persiste à nier les accusations de corruption. Le public ne s'étonne pas des allégations à l'égard de l'ex-ministre, et l'on attend avec ferveur d'une enquête minutieuse du ministère des travaux publics en dehors du scandale de Panama.

M. Fontane a exprimé le désir sincère de se mettre au travail de son histoire. Il regrette qu'il a été obligé de suspendre lors de son arrestation.

Mesures de préoccupation prises pour supprimer toute insurrection socialiste ou anarchiste.

Le Général Saussier.

Paris, 7 janvier—Les mesures prises par le gouvernement pour supprimer les troubles à Paris, ne sont basées sur aucune appréhension d'une émeute royaliste, mais sur les tentatives que pourront faire les partisans socialistes pour susciter une insurrection.

Le gouvernement ne regarde même pas le mouvement socialiste avec des craintes sérieuses, et à la conviction de pouvoir maintenir l'ordre.

Le général Saussier peut compter sur l'appui loyal du général Saussier en cas d'une émeute, et l'on croit aussi que les troupes sous son commandement sont également loyales.

La population de Paris ne possède plus le caractère formidable qui a été exhibé aux jours de la Commune et en 1848. Les chefs les plus dangereux dans l'agitation populaire sont sous une surveillance continuelle, et le ministère de l'intérieur est tenu au courant de tout mouvement tendant à une démonstration séditieuse.

La police pourrait, n'importe quel moment, paralyser une démonstration extrême socialiste, en mettant la main sur les chefs, mais on croit préférable d'attendre quelque acte séditieux de la part des anarchistes, avant de prendre une action décisive.

On croit qu'en vue de l'acte énergique du gouvernement et de la détermination bien évidente de celui-ci de réprimer tout soulèvement, les chefs les plus intelligents se résoudront à empêcher une émeute qui ne pourrait avoir d'autre résultat que le châtiment le plus sévère pour tous ceux qui y seront impliqués.

Il y a néanmoins, nombre d'anarchistes qui sont prêts à risquer leur vie, s'ils croyaient une chance de pouvoir un coup sérieux à l'ordre actuel des choses. Les deux anarchistes les plus dangereux et intelligents sont Rennette et Cerie, qui tout en n'ayant pas commis d'acte séditieux, se cachent pas que leur objectif est de détruire l'ordre social par tous les moyens en leur pouvoir.

On rapporte que Rennette a dit : "Nous chuchotons à détruire la monstre entortillé des affaires d'un bout à l'autre, afin d'établir un nouveau régime basé sur la justice, l'égalité et la liberté.

"Ce n'est que par l'égalité que chacun peut exercer le droit d'existence, librement et d'une façon efficace. Le pauvre se meurt de faim, et on ne prend aucune mesure pour obtenir du sola pour eux. Ils sorbe qu'ils se révolteront et feront usage de toutes armes pour améliorer leur situation."

Paris, 7 janvier—Quand on a demandé à M. Zola lui-même ce qu'il dirait si l'on faisait sauter la Bourse, il a répondu simplement que ce serait un superbe feu d'artifice.

Nous nous proposons de venger nos amis Dardare, Love